



## PIÈCE 6.8

# CARNET DE PHOTOMONTAGES

## Projet du parc éolien de Bersac-sur-Rivalier

### Commune de Bersac-sur-Rivalier (87)

*Demande d'Autorisation Environnementale pour une installation de production d'électricité éolienne  
Janvier 2019*



EDPR France Holding  
25 quai Panhard et Levassor  
75013 PARIS  
Tél : 01.44.67.81.49





# CARNET DE PHOTOMONTAGES

et coupes de terrain

Projet éolien de DE BERSAC-SUR-RIVALIER

## Choix des points de vue pour les photomontages

L'étude des photomontages a pour objectif de mesurer et visualiser l'impact du parc éolien de Bersac-sur-Rivalier dans le paysage qui l'entoure et à identifier quelles seront les variations de perception entre le paysage tel qu'il est aujourd'hui et tel qu'il le sera, une fois le projet réalisé.

Le choix des prises de vue pour la réalisation des photomontages s'appuie à la fois sur les observations de terrain et sur les conclusions de l'état initial du site qui ont permis de mettre en exergue les principales sensibilités du territoire.

Les vues ont été choisies afin de mesurer la perception ou l'absence de perception du parc :

- vis-à-vis des paysages sensibles,
- depuis les lieux de vie exposés,
- depuis les axes de découverte les plus fréquentés ou offrant le plus de vues vers le site,
- vis-à-vis des édifices et sites inscrits ou classés,
- vis-à-vis des covisibilités éventuelles avec les éléments du paysage et les parcs éoliens environnants.

## Méthodologie de réalisation des photomontages

Les simulations visuelles sont réalisées à l'aide du logiciel WINDPRO. Afin de réaliser un photomontage de parc éolien à l'aide de ce logiciel, il est nécessaire de rassembler plusieurs éléments : le modèle numérique de terrain, les caractéristiques du parc éolien et la photographie prise sur le terrain.

### Conversion et homogénéisation des données

Tout d'abord, afin de pouvoir recouper les diverses informations nécessaires à la réalisation des photomontages, il est essentiel de choisir une projection géographique commune à toutes les données.

L'Agence VISU a ici choisi le système Lambert 93.

### Modélisation numérique du terrain

Modéliser le terrain de l'aire d'étude permet d'appréhender la topographie du site d'implantation en 3D. Le modèle numérique ici utilisé provient de la BD Alti 75 (IGN), autrement dit de la base de données des altitudes du territoire français au pas de 75 m.

Notons que lors de la réalisation des Zones d'Influence Visuelle (ou ZVI), la modélisation de la forêt s'est basée sur les données de CORINE LAND COVER avec une canopée comprise entre 15 et 20 m pour les massifs boisés, et une hauteur de 10 m pour les haies. Un pas de 50 m a ensuite été appliqué pour le calcul de la visibilité (d'où la pixellisation des cartographies).

### Caractérisation du parc éolien

Il est essentiel de connaître les coordonnées géographiques de chaque éolienne afin de pouvoir les placer correctement et précisément sur le modèle numérique élaboré à l'étape précédente.

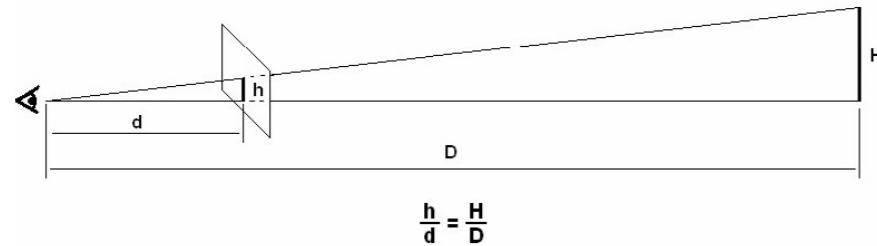
Par ailleurs, grâce à la base de données propre au logiciel WINDPRO, permettant de choisir le nom et la marque du modèle à planter, les dimensions des aérogénérateurs sont également prises en compte. Dans le cas de cette étude, réalisée sur un gabarit et non un modèle précis d'éoliennes, une typologie de machine haute de 180m (avec un mât de 119m de hauteur et des pales longues de 59.8m) a été choisie afin de proposer un aspect le plus réaliste possible.

### Prise de photographie sur le terrain

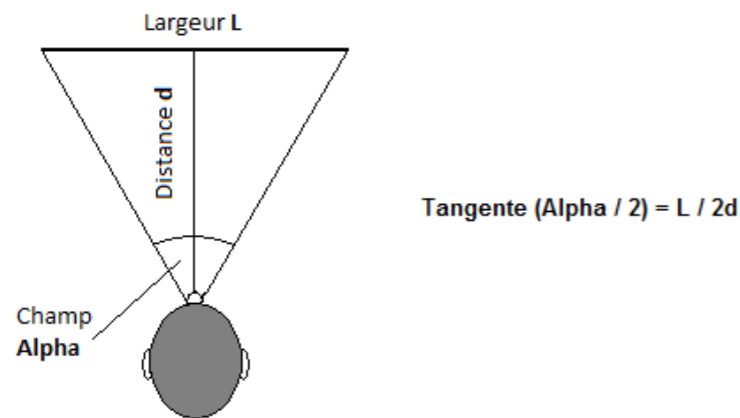
En tant que support principal du photomontage, il est indispensable de disposer de photos de bonne qualité. C'est pourquoi, une attention toute particulière est accordée aux divers facteurs intervenant dans la prise de vue, à savoir : la position géographique, l'azimut de la cible photographiée, la focale utilisée, l'angle de plongée, la hauteur par rapport au sol, l'exposition par rapport au soleil.

Outre les réglages effectués sur l'appareil photo utilisé afin que les données soient justes (en particulier au niveau de la focale, fixée à 50 mm, de sorte à ce que l'angle d'ouverture s'approche au mieux de l'angle de vue de l'œil humain), différents outils (appareil photo Canon eos 1100 D géolocalisé, boussole, trépied, ainsi que des logiciels comme Wind Pro V 3, Photoshop CC et Kolor Auto pano Giga ...) ont été utilisés afin de disposer de données précises.

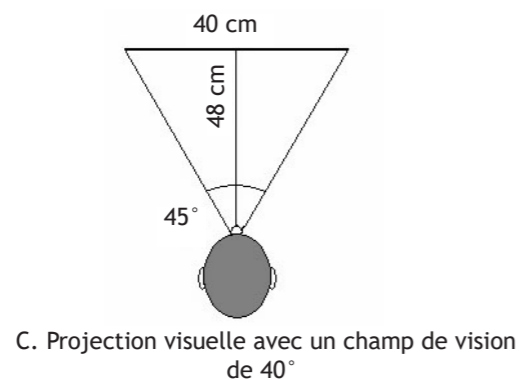
## Conditions pour une bonne lecture des photomontages



A. La projection visuelle



B. Conservation de l'angle du champ de vision = projection visuelle



C. Projection visuelle avec un champ de vision de 40°

Pour rendre compte de la perception terrain, la distance de lecture des photomontages réalisés dans un angle de 45° et de 90° et présentés au format A3 paysage ou double A3 paysage est de 48 cm. Quelques photomontages sont présentés avec un angle de 120°. La distance d'observation doit alors être réduite à 35cm.

### Objectif

La lecture d'un photomontage de projet éolien a pour finalité de restituer la vue sur le futur parc éolien au plus près possible de la perception de l'œil sur le terrain, c'est-à-dire en projection visuelle.

### La projection visuelle

La lecture d'une photographie sur papier (à une distance de lecture habituelle, soit environ 48 cm) correspond à l'observation sur le terrain lorsque la taille des objets sur l'image n'entraîne ni réduction ni agrandissement pour le lecteur. Dans cette projection visuelle, la taille des objets sur l'image est donnée par le théorème de Thalès (Figure A – La projection visuelle).

Ainsi, par exemple, une éolienne de 180 mètres, située à 4000 mètres de l'observateur, devra figurer avec une taille de 2,16 centimètres sur le photomontage imprimé et destiné à être lu avec une distance de lecture de 48 cm.

### Comment obtenir la projection visuelle ?

La projection visuelle (cf. figure B) est obtenue lorsque l'angle d'observation de la photographie (Alpha) dans le plan horizontal (défini par la distance de lecture d et la largeur de la photo L) coïncide avec l'angle défini par la focale de la prise de vue. Autrement dit, la perception terrain est conservée lorsqu'il y a conservation de l'angle du champ de vision entre la prise de vue et la lecture de l'image.

### La vision humaine

La focale 50mm (au standard « 24x36 ») est la focale de prise de vue qui permet de s'approcher de la focale de la vision humaine.

### Format des supports finaux

Pour obtenir la projection visuelle, un photomontage couvrant 45° de champ de vision (une seule photo en focale 50) devra être imprimé avec une largeur de 40 cm : un format papier de type A3 paysage suffit (cf. figure C)

Toute impression sur un unique support A3 d'un photomontage offrant un champ de vision supérieur à 45° conduira à une perte de la projection visuelle et à une réduction des objets par rapport à la perception terrain de ces objets. A cette fin, la distance d'observation des photomontages produits sur plus de 45° d'angle seront précisés sous l'image.

### Assemblage de plusieurs photographies

Lorsque la proximité au projet l'exige, plusieurs photographies ont été assemblées. Un assemblage de trois photographies prises en focale 50 (soit 45° de champ de vision chacune) et assemblées avec un recouvrement de 20°, permet de couvrir un champ de vision de 90°. A la lecture (et toujours avec une distance de lecture de 48 cm), la projection visuelle sera obtenue avec une largeur de l'image de 80 cm (cf. figure C).

### Présentation des photomontages du projet

Les photomontages du projet sont réalisés avec des photographies en focale 50mm s'approchant de celle de la vision humaine. Les photomontages sont générés dans un angle de 45° pour s'approcher de l'angle d'observation de l'œil.

Ils sont présentés au format A3 paysage. Avec ces données, la projection visuelle sera obtenue par une distance de lecture des photomontages de 48 cm (figure C). Tous les photomontages sont présentés au format A3 et rendent compte de la perception terrain en les lisant à une distance de 48 cm.

Des photomontages montrent que le parc éolien n'est pas visible (masqué par le relief, la végétation, le bâti). Dans ce cas, les silhouettes des éoliennes sont positionnées sur l'image pour justification.

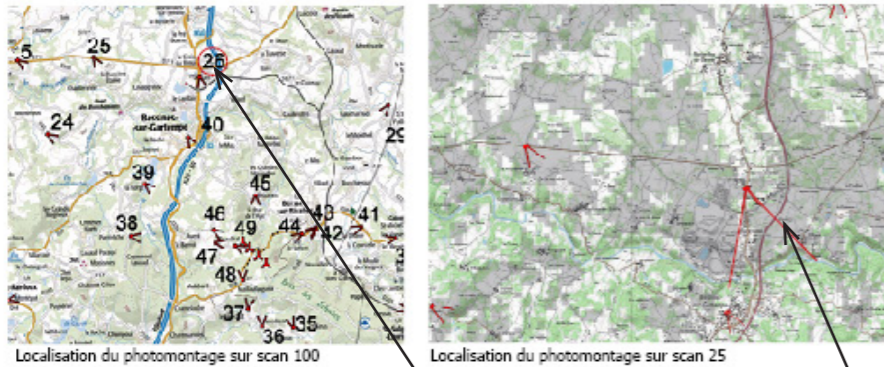
Dans ce rapport, les photomontages sont répartis dans les analyses thématiques ci-après. Ils sont réalisés dans un angle de 45° sauf si cela est précisé. Le projet correspond aux silhouettes en rouge.

Les parcs éoliens existants et accordés sont aussi compris sur les photomontages du projet, et sont identifiés par leur silhouette en couleur et une étiquette avec leur nom.

Dans ce carnet, chaque photomontage est présenté avec deux cartes de localisation spécifiques. Il sont accompagnés chacun de la photographie de l'état initial et du photomontage avec les silhouettes des parcs figurée en rouge et la ligne d'horizon figurée en jaune.

## Page de Gauche

Photomontage 26. Depuis les abords de la zone d'activité de Bessines-sur-Gartempe le long de la RD220



Localisation du photomontage sur scan 100

Localisation du photomontage sur scan 25

Coordonnées (X,Y - en Lambert 93)	574334	6560055	Distance de l'éolienne la plus proche	E1	6,14 km
Direction de la prise de vue	Sud-est		Angle couvert par le PM	45°	
Objectif	Présenter une vue intermédiaire depuis l'entrée Nord de Bessines-sur-Gartempe au niveau de la zone d'Activité. Point de vue pris le long de la D220, axe de forte fréquentation.				
Analyse	Parfait vis-à-vis du parc, cette position offre une vue en légère contre-plongée vers les éoliennes. Malgré leur élévation, les éoliennes n'imposent aucun surplomb écrasant. Le rythme aéré et régulier, la fluidité de l'alignement et la cohérence avec le relief - notamment liée au rapport d'échelle qui est très favorable au coteau - offrent une perception équilibrée de l'ensemble. L'impact est jugé non significatif.				

← Numéro, nom du photomontage

← Tableau rappelant la localisation du photomontage, la distance au projet et l'éolienne la plus proche du point de vue considéré, son orientation et l'angle de la vue présentée. L'objectif du photomontage est ensuite expliqué ainsi qu'une analyse de la simulation obtenue en vue de qualifier l'impact attendu du projet.

← Cartes de localisation du photomontage, sur fond IGN Scan 100 et Scan 25 avec ZIV (les parties d'où les éoliennes sont perceptibles sont indiquées en gris foncé). La localisation du photomontage étudié est entourée de rouge sur le scan 100 et le champ d'observation à 45° est matérialisé par un grand cône rouge sur le scan 25.



Vue à 45° de la situation actuelle



Vue à 45° avec figuration des éoliennes

← Photographie de l'état initial à 45° d'angle

← Photomontage à 45° d'angle où la silhouette des éoliennes est doublée pour en faciliter le repérage



Présentation du photomontage avec un angle de 45°. Dans le cas de point d'observation d'où les éoliennes ne sont pas visibles, le photomontage reproduit la silhouette des machines en rouge et la ligne d'horizon en jaune.

Photomontage 1 au 50mm dans un angle de 45°

# Liste des photomontages

Numéro du PM	Lieu	Objectif	Eolienne la plus proche
1	Compreignac place du village	Présenter une vue éloignée depuis le centre du village, proche des monuments classés au registre des monuments historiques.	E4 - 13.00
2	Compreignac - Boucheron	Présenter une vue éloignée depuis un des rares points au Sud-ouest de l'aire d'implantation d'où le projet pourra être visible.	E4 - 14.34
3	Chateauponsac - Place	Présenter une vue éloignée depuis la place centrale de Chateauponsac, proche des monuments classés au registre des monuments historiques.	E1 - 11.00
4	Chateauponsac - Sud	Présenter une vue éloignée depuis le rebord du coteau de Chateauponsac, qui fait face au projet, de manière à évaluer si la présence du parc remet en cause l'expression de la succession de vallonnements qui font glisser le regard au lointain.	E1 - 11.00
5	Chateauponsac - D711 - Sortie Est	Présenter une vue éloignée depuis la sortie Est de Chateauponsac le long de la D711, axe de forte circulation.	E1 - 11.00
6	Chateauponsac - Avenue de Lorraine - Entrée Ouest	Présenter une vue éloignée depuis l'entrée Ouest de Chateauponsac.	E1 - 12.00
7	Croisement - D45/D45a	Présenter une vue éloignée depuis le croisement entre la D45 et la D45a, plateaux Ouest du territoire.	E1 - 14.08
8	Saint Amand Magnazeix	Présenter une vue éloignée du projet depuis les abords de Saint Amand Magnazeix, et proche de l'église, monument classé au registre des monuments historiques.	E1 - 11.45
9	Croisement D220/D63	Présenter une vue éloignée depuis le croisement entre la D63 et la D220, axe de forte fréquentation.	E1 - 10.77
10	Saint Maurice-la-Souterraine - Entrée Est	Présenter une vue éloignée du projet à l'entrée Est de Saint Maurice La Souterraine pour apprécier l'insertion des éoliennes dans un environnement urbain à l'échelle éloignée.	E1 - 15.82
11	Le Puy le Chevrier - D1	Présenter une vue éloignée depuis la D1 à proximité de Puy le Chevrier pour compléter l'appréciation de la cohérence du projet avec la trame du grand paysage.	E1 - 17.24
12	Le Chiroux - D74	Présenter une vue éloignée depuis le long de la D74 pour compléter l'appréciation de la cohérence du projet avec la trame du grand paysage.	E1 - 14.89
13	Croisement RD4 et RD1 à Saint Pierre de Fursac	Présenter une vue éloignée aux abords du village de Saint Marie sur la commune de Saint Pierre de Fursac.	E2 - 12.00
14	Saint Etienne de Fursac - D4/D56/GR4	Présenter une vue éloignée du projet depuis les abords du village de Saint Pierre de Fursac, au croisement entre la D4, la D56 et le GR4.	E1 - 14.34
15	Chamborand - D49	Présenter une vue éloignée à proximité de Chamborand.	E4 - 16.04
16	Bénévent l'Abbaye - D74	Présenter une vue éloignée depuis les abords de la ville de Bénévent l'Abbaye.	E4 - 16.80
17	Bénévent l'Abbaye - place	Présenter une vue éloignée depuis le centre de Bénévent l'Abbaye, monument classé au registre des monuments historiques.	E4 - 18.32
18	Bénévent l'Abbaye - Sortie D914	Présenter une vue éloignée au niveau de la sortie Ouest du village, le long de la D914, pour évaluer une vue type de perception du parc en sortie de bourg à l'échelle éloignée.	E4 - 17.32
19	Saint Goussaud	Présenter une vue éloignée au niveau du massif de Saint Goussaud.	E4 - 13.03
20	Jabreilles Les Brodes	Présenter une vue éloignée au niveau de l'église de Jabreilles les Bordes, monument classé au registre des monuments historiques.	E4 - 11.01
21	Razes - RD219	Présenter une vue intermédiaire au niveau de la D219 à proximité de l'autoroute A20.	E4 - 6.49
22	Saint Pradoux - Lac	Présenter une vue intermédiaire du projet depuis les abords du Lac de Saint Pradoux, site inscrit et à forte fréquentation touristique.	E1 - 9.38
23	Saint Pradoux - Maison neuve	Présenter une vue intermédiaire du projet depuis les nouvelles habitations sur la commune de Saint Pradoux.	E1 - 11.00
24	Lagarde - RD 45	Présenter une vue intermédiaire du projet depuis les plateaux à l'ouest du projet.	E1 - 7.77
25	D711 - Le Puymailhac	Présenter une vue intermédiaire du projet depuis les abords de la D711, axe de forte fréquentation.	E1 - 8.52
26	Bessines-sur-Gartempe - D220 ZA	Présenter une vue intermédiaire depuis l'entrée Nord de Bessines-sur-Gartempe au niveau de la zone d'Activité. Point de vue pris le long de la D220, axe de forte fréquentation.	E1 - 6.14
27	Fromental - RD 63 - MH	Présenter une vue intermédiaire du projet depuis D63 à proximité du Château, domaine inscrit au registre des monuments historiques.	E1 - 9.29
28	Paulhac - hauteurs	Présenter une vue intermédiaire en vis-à-vis depuis les hauteurs du lieu-dit de Paulhac à Saint-Etienne-de-Fursac.	E3 - 11.00
29	Folles - RD28a	Présenter une vue intermédiaire au niveau de la D28a à proximité de Folles.	E3 - 9.94
30	Laurière - Saint Michel - MH	Présenter une vue intermédiaire au niveau du calvaire de Saint Michel, monument classé au registre des monuments historiques.	E4 - 5.48
31	Bersac-sur-Rivalier - La Courcelle	Présenter une vue rapprochée au niveau du lieu-dit La Courcelle.	E4 - 4.76
32	Saint-Sulpice-Laurière - aire de Pique-nique	Présenter une vue rapprochée au niveau de la sortie Est de Saint-Sulpice-Laurière.	E4 - 6.07
33	Saint-Sulpice-Laurière - Eglise MH	Présenter une vue rapprochée à l'Est du projet au niveau de l'Eglise de Saint-Sulpice-Laurière, monument classé au registre des monuments historiques.	E4 - 5.27
34	Saint-Sulpice-Laurière - Pierre du Roy	Présenter une vue rapprochée au niveau de la Pierre du Roy, élément du patrimoine local.	E4 - 7.98
35	Lailloux - Sortie Nord	Présenter une vue rapprochée depuis la sortie du village de Lailloux.	E4 - 2.43
36	Lavedrenne - Sortie nord	Présenter une vue rapprochée en sortie du village de Lavedrenne, en limite de l'aire rapprochée.	E4 - 2.21
37	Bersac-sur-Rivalier - sortie Etradet	Présenter une vue rapprochée au niveau du lieu-dit de l'Etradet situé sur la commune de Bersac-sur-Rivalier, coteaux Sud des Mont d'Ambazac.	E4 - 1.78
38	Bessines-sur-Gartempe - Pierrefiche	Présenter une vue rapprochée au niveau des plateaux Ouest du territoire.	E1 - 4.10
39	Bessines-sur-Gartempe - Lac	Présenter une vue rapprochée du projet depuis le lac proche de Bessines-sur-Gartempe.	E1 - 4.32
40	Bessines-sur-Gartempe - Eglise	Présenter une vue rapprochée au niveau de l'Eglise de Bessines-sur-Gartempe, monument classé au registre des monuments historiques.	E1 - 4.15
41	Bersac-sur-Rivalier - La Chaize - D28	Présenter une vue rapprochée au niveau du plateau agricole, proche du lieu-dit La Chaize, le long de la D28.	E4 - 3.70
42	Bersac-sur-Rivalier - D 203 Est	Présenter une vue rapprochée au niveau de l'entrée Est de Bersac sur Rivalier, le long de la D203.	E4 - 2.22
43	Bersac-sur-Rivalier - Eglise	Présenter une vue rapprochée au niveau de l'Eglise de Bersac-sur-Rivalier, monument classé au registre des monuments historiques.	E4 - 2.21
44	Bersac-sur-Rivalier - Pré de Lafont - D28	Présenter une vue rapprochée au niveau du lieu-dit Pré de Lafont, se situant en contrebas des Monts d'Ambazac.	E4 - 1.70
45	Bersac-sur-Rivalier - Belzanne - D203	Présenter une vue immédiate du projet au niveau des hauteurs de Belzanne.	E1 - 1.56
46	Bersac-sur-Rivalier - abords de Beaubiat	Présenter une vue immédiate entre les villages de Beaubiat et Montmassacrot.	E1 - 1.20
47	Bersac-sur-Rivalier - village de Beaubiat	Présenter une vue immédiate proche du village de Beaubiat, village le plus proche du projet.	E1 - 0.94
48	Bersac-sur-Rivalier - village de Maillaufargueix	Présenter une vue immédiate depuis la sortie de Maillaufargueix sur la D28.	E3 - 1.00
49	Bersac-sur-Rivalier - abords du projet à Beaubiat	Présenter une vue immédiate dégagée sur les éoliennes depuis les abords immédiats du projet.	E1 - 0.25

Tableau 8 : Liste des photomontages

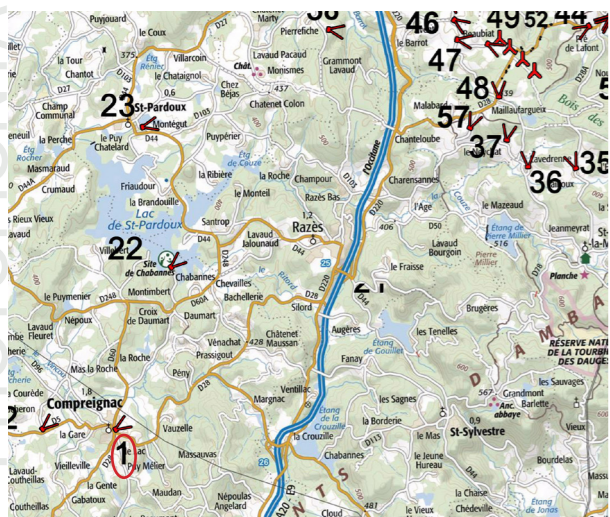


Numéro du PM	Lieu	Objectif	Eolienne la plus proche (km)
50	Montmassacrot - entrée Est du village	Evaluer l'effet de surplomb des éoliennes du projet sur ce village du plateau.	E1 - 1.55
51	Belzanes - Entrée Sud du village	Présenter une vue en partie basse du village pour évaluer l'effet de surplomb du projet éolien.	E1 - 1.61
52	Puy de l'Age - Haut du village	Présenter une vue en partie basse du village pour évaluer l'effet de surplomb du projet éolien.	E1 - 1.3
53	La Sablesse - Embranchement RD 203	Présenter une vue en bord de route pour évaluer l'effet de surplomb du projet éolien.	E1 - 1.56
54	La Sablesse - Coeur du village	Evaluer la perceptibilité du projet éolien depuis le village.	E2 - 1.82
55	Nouailles - Entrée Nord	Présenter une vue en entrée de village pour évaluer l'effet de surplomb du projet éolien.	E4 - 2.5
56	Nouailles - Sortie Ouest	Présenter une vue en sortie du village pour évaluer l'effet de surplomb du projet éolien.	E4 - 2.28
57	Le Neychat - route communale qui relie le village à la RD 28	Illustrer le rôle de la végétation sur le plateau ans la limitation de l'impact des éoliennes du projet.	E4 - 2.0

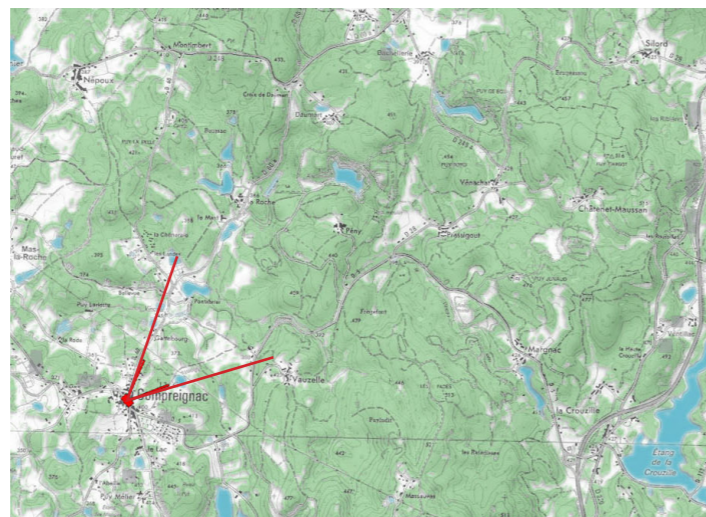


Localisation des photomontages sur fond de scan 100 de l'IGN avec report de la ZIV (les parties grisées de la carte figurent les secteurs d'où les éoliennes sont perceptibles)

Photomontage 1. Depuis la place du village à Compreignac



Localisation du photomontage sur scan 100



Localisation du photomontage sur scan 25

Coordonnées (X,Y - en Lambert 93)	566475	6545092	Distance de l'éolienne la plus proche	E4	13 km
Direction de la prise de vue	Nord-est		Angle couvert par le PM	45°	
Objectif	Présenter une vue éloignée depuis le centre du village, proche d'un monument classé au registre des monuments historique (Église Saint Martin, située à 11 km de l'éolienne la plus proche).				
Analyse	Au regard de l'éloignement et de la densité bâtie qui l'entoure, les éoliennes ne sont pas visibles depuis la place du village de Compreignac				

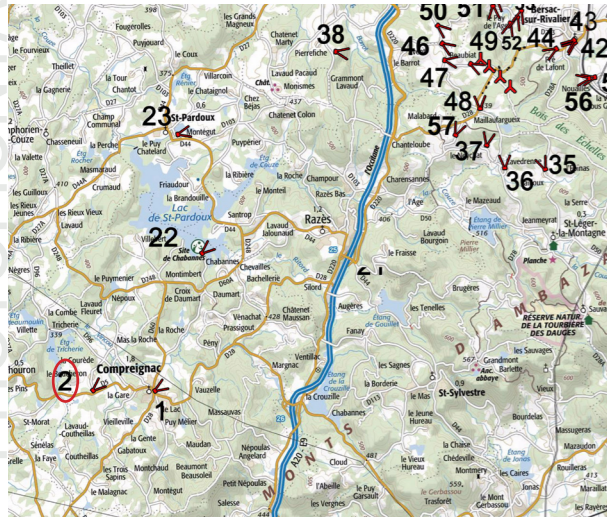


Vue à 45° de la situation actuelle

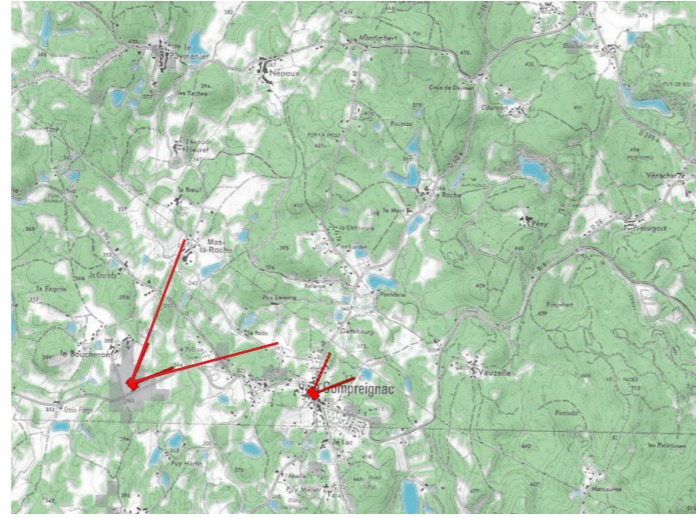


Photomontage 1 au 50mm dans un angle de 45°

PHOTOMONTAGES  
 Photomontage 2. Depuis le lieu-dit Boucheron à Compreignac



Localisation du photomontage sur scan 100



Localisation du photomontage sur scan 25

Coordonnées (X,Y - en Lambert 93)	566475	6545092	Distance de l'éolienne la plus proche	E4	14.34 km
Direction de la prise de vue	Nord-est		Angle couvert par le PM	45°	
Objectif	Présenter une vue éloignée depuis un des rares points au Sud-ouest de l'aire d'implantation d'où le projet pourra être visible. Évaluer l'insertion du motif dans une séquence marquée par l'importance du motif végétal.				
Analyse	<p>Le quart Sud-ouest des Monts d'Ambazac se décline en une succession de séquences forestières et bocagères qui dessinent une trame alternant ouverture et fermeture des vues. Le relief, aux doux vallonnements, délimite des horizons rapprochés mais suffisamment étendus pour ne pas délimiter des compartiments étroits.</p> <p>Dans ce contexte, la place de l'éolien interroge essentiellement le respect des motifs et des échelles. L'enjeu tient, de fait, dans la conservation du caractère rural de la séquence par la non imposition de motifs déconnectés de la trame paysagère.</p> <p>Depuis le point de vue présenté ici, la perceptibilité des éoliennes se limite au rotor qui émerge tout juste au-dessus de la canopée des arbres. Malgré ce dépassement, les éoliennes, éloignées de plus de 14km, passent clairement en retrait des arbres délimitant l'horizon, dont la proximité offre une lisibilité de texture et de teinte, et donc une prégnance, bien meilleure que celles des éoliennes. Autre point, la taille limitée du parc à 4 machines et l'absence d'autres éoliennes dans le champ de vision, contribuent à maintenir un rapport d'échelle horizontale favorable aux différents motifs qui fondent la singularité de la séquence paysagère. Il n'y a pas de saturation des horizons.</p> <p>Partant du principe que malgré une perceptibilité modérée, le projet ne remet pas en cause l'intégrité de la séquence paysagère et en l'absence d'éléments patrimoniaux, l'impact est jugé non significatif.</p>				



Vue à 45° de la situation actuelle

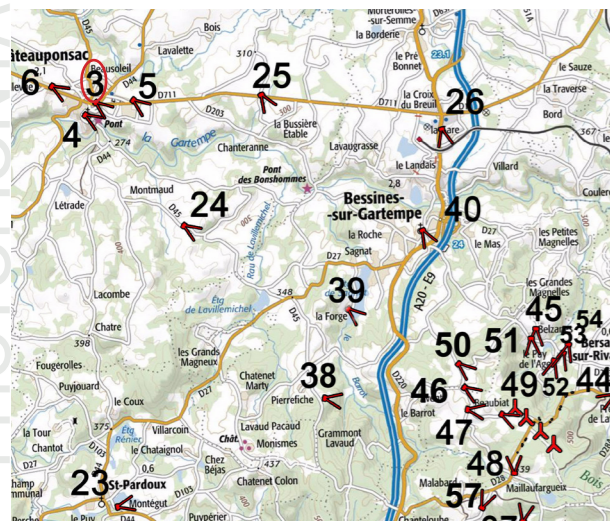


Vue à 45° avec figuration des éoliennes

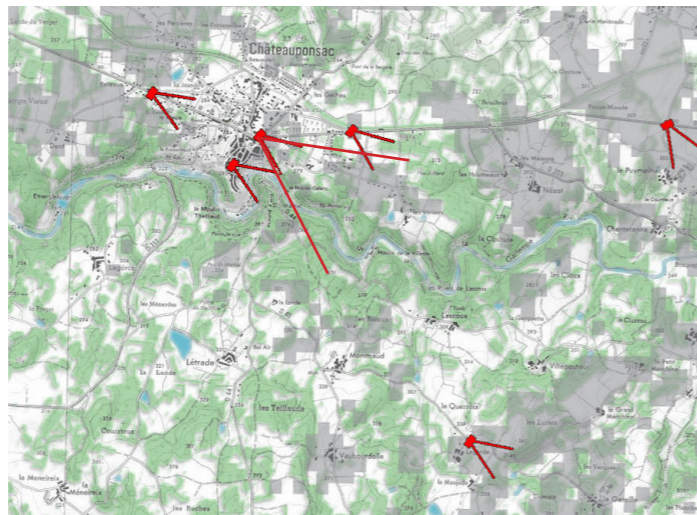


Photomontage 2 au 50mm dans un angle de 45°

Photomontage 3. Depuis la place du village à Châteauponsac



Localisation du photomontage sur scan 100



Localisation du photomontage sur scan 25

Coordonnées (X,Y - en Lambert 93)	566950	6560728	Distance de l'éolienne la plus proche	E1	11 km
Direction de la prise de vue	Sud-est		Angle couvert par le PM	45°	
Objectif	Présenter une vue éloignée depuis la place centrale de Châteauponsac, proche d'un monument classé au registre des monuments historiques (Hotel Mathieu de Gorce situé à 11 de l'éolienne la plus proche)				
Analyse	<p>La prise de vue a été réalisée de manière à ce que l'impact maximal du projet puisse être constaté. Ceinture de maisons, la place ne libère qu'une étroite fenêtre sur le grand paysage à la faveur d'une interruption du continuum bâti qui l'entoure.</p> <p>Dominant l'horizon, les éoliennes se découvrent dans leur intégralité.</p> <p>Malgré cette vue focalisée, celles-ci n'interfèrent pas avec la séquence de la place pour trois raisons. Tout d'abord il convient de rappeler la distance de 11km qui sépare la place du projet, distance qui inscrit automatiquement les machines dans l'éloigné. Ensuite, même si les éoliennes affichent une position sommitale, celle-ci est affaiblie par le référentiel d'échelle des constructions au premier et second plan. Enfin, la taille limitée du parc à 4 éoliennes et l'absence d'autres parcs évitent l'impression de saturation des horizons.</p> <p>Partant de ces trois constats et de l'absence de singularité dans la lecture de la crête au lointain que les éoliennes pourraient remettre en cause, malgré une perceptibilité modérée, l'impact est jugé non significatif.</p>				



Vue à 45° de la situation actuelle



Vue à 45° avec figuration des éoliennes



Photomontage 3 au 50mm dans un angle de 45°